

Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet

APPC 080

Note de restitution finale remise par Mission Locale du bassin d'emploi du Grand BESANCON porteur du projet au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la Jeunesse

2011 septembre



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.

FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET –

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

Numéro du projet APPC-080
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Accompagner les jeunes demandeurs d'emploi vers l'obtention du permis B
Objectifs initiaux : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'obtention du permis B par un soutien financier pour engager et mener à terme l'apprentissage (afin d'éviter les ruptures pour raisons financières) - Développer et valoriser l'engagement citoyen des jeunes concernés en devenant acteur de la prévention et de la sécurité routière et en mettant leurs compétences au service d'associations à vocation humanitaire et sociale
Public(s) cible(s) : <p>Tout les jeunes inscrits dans les missions locales du département du Doubs, âgés de moins de 25 ans et dont le projet professionnel est validé. Sont prioritaires les jeunes dont les projets professionnels concernent des domaines pour lesquels l'obtention du permis de conduire est un pré requis indispensable à l'embauche (par exemple : restauration, service à la personne, industrie (production, commerce..))</p>
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté <p>Après un dossier d'inscription motivé, le jeune entre dans l'expérimentation. Il est ensuite reçu lors de l'information collective lors de laquelle sont précisées toutes les étapes à suivre et présentés les divers outils pédagogiques à remplir.</p> <p>Chaque jeune participe à trois modules, un module animé par la gendarmerie et police nationale sur les conduites addictives et les risques, un module animé par la croix rouge pour l'obtention du PSC1, un module animé par la prévention routière sur les causes de l'accident.</p> <p>Il est demandé à chaque jeune de réaliser 15 à 30 heures de bénévolat au sein d'associations à vocation humanitaire et sociale si possible dans leurs champs de compétences</p>
Territoire(s) d'expérimentation : <p>L'expérimentation s'est déroulée sur l'ensemble du territoire du département du DOUBS et a concerné toutes les Missions Locales ou permanences d'information et d'orientation (2 Missions Locales et 4 PAIOS). Dans cette expérimentation sont inclus des zones urbaines, des zones urbaines sensibles et des zones rurales.</p>
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <p>Cette expérimentation nous a permis de financer des permis de conduire à hauteur environ de 80% du coût d'un permis de conduire en moyenne de 1100 euros, de sensibiliser les jeunes aux dangers de la route.</p>
Partenaires techniques opérationnels: <p>Auto école ESCR Rivotte, la gendarmerie nationale, la police nationale, la croix rouge, la prévention routière Pour la Mission Locale de Montbéliard : Association Bien conduire en déplacement, fédération Léo Lagrange</p>
Partenaires financiers : <p>Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse, le conseil général, le fond d'insertion pour les jeunes (dispositif CIVIS Etat),</p>
Durée de l'expérimentation : Durée initiale: 18 mois, du 1 ^{er} Janvier 2010 au 30 juin 2011 pour les entrées des jeunes dans l'expérimentation Durée effective : 20 mois (les derniers modules ont eu lieu en juillet 2011)
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Mission Locale du bassin d'emploi du grand BESANCON Type de structure : Association loi 1901
L'ÉVALUATION DU PROJET
Nom de la structure : Cabinet ASDO et Type de structure :

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

Objectifs initiaux du projet

L'expérimentation a concerné des jeunes issus de milieux défavorisés ou de zones urbaines sensibles, de 16 à 25 ans, en démarche d'insertion sociale et professionnelle :

Elle a visé :

- à favoriser l'obtention du permis B par une préparation du code de la route en atelier collectif et par un soutien financier pour engager et mener à terme l'apprentissage de la conduite,
- à supprimer les ruptures d'apprentissage de la conduite pour raisons financières,
- à faciliter l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle, dans les secteurs des métiers de services à la personne, de l'hôtellerie restauration, du bâtiment, de l'industrie, du commerce...
- à favoriser l'apprentissage dans le cadre de la conduite accompagnée par un réseau de bénévoles,
- à mobiliser un réseau de partenaires actifs pour accompagner le jeune dans un parcours préventif en matière de sécurité routière (Comportement routier et conduites addictives),
- à développer et valoriser l'engagement citoyen des jeunes concernés et notamment :
 - en devenant acteur de la prévention et de la sécurité routière,
 - en mettant ses compétences, au service d'associations à vocation humanitaire et sociale.

Au sein du département, l'expérimentation a permis de :

- ☑ Fédérer et asseoir un partenariat associatif, institutionnel et privé.
- ☑ Participer à la diminution constatée des accidents routiers et des incivilités.
- ☑ Avoir un rôle de conseil et de formation auprès d'autres acteurs (collectivités locales, structures associatives.....) afin de multiplier ce type d'initiatives.
- ☑ A terme, développer cette initiative en partenariat avec le conseil général, au profit de bénéficiaires du RSA.

L'expérimentation s'est déclinée sur l'ensemble du territoire du département du Doubs, et a concerné toutes les missions locales ou permanences d'information et d'orientation (2 Missions Locales, 4 PAIO).

La déclinaison du dispositif a varié en fonction de chaque bassin d'emploi en raison de la structuration du partenariat local.

Globalement, elle consiste à inscrire le jeune dans un parcours vers le permis comprenant plusieurs étapes individualisées en fonction du profil du jeune.

Pour les publics, sortis prématurément du système scolaire ou ne maîtrisant pas les savoirs de base, ou rencontrant des difficultés de maîtrise de la langue française, une phase préliminaire d'acquisition des fondamentaux consiste à *proposer un accompagnement personnalisé (explication des bases et de la logique des cryptogrammes et vocabulaire du code de la route, de la signalisation au sol, le déchiffrement des questions du code par des ateliers de perfectionnement à l'écrit et à l'oral.)*

Pour le code de la route, les missions locales et permanences d'accueil et d'information orientation du département du Doubs ont mis en place des ateliers collectifs d'apprentissage pour réduire les coûts et favoriser l'obtention rapide de cet examen à des jeunes ne pouvant le financer par eux-mêmes ou par leurs proches. Plusieurs associations et auto-écoles collaborent à cette action expérimentale.

L'accès aux ateliers collectifs s'effectue sur prescription d'un conseiller emploi formation insertion qui connaît bien les projets et difficultés du jeune.

Pour la partie conduite, il s'agit d'apporter aux jeunes une aide pour financer leurs leçons de conduite afin d'éviter une rupture dans l'inscription (faute de finances). Ainsi, en mobilisant les aides financières de droit commun (FIPJ, FDAJ) et celles issues du fonds d'expérimentation, le jeune pourra s'engager dans un parcours sécurisé d'apprentissage où **son engagement financier représentera au maximum 20 % du coût d'un permis**. Il choisira lui-même l'auto-école auprès de laquelle il souhaitera prendre les leçons de conduite, indépendamment de l'apprentissage collectif du code.

En parallèle, en alternance avec l'apprentissage du code de la route, **des actions de sensibilisation** à la sécurité routière sont mises en œuvre en lien avec le réseau départemental des inspecteurs de sécurité routière, la gendarmerie nationale, la Prévention Routière et les associations locales ainsi que le Comité départemental d'Education à la Santé pour les conduites additives.

Dans un souci de prévention, la formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) de chaque jeune est engagée en lien avec les organismes agréés. L'ensemble des bénéficiaires intégrera le dispositif de sensibilisation.

Enfin, pour les jeunes en apprentissage ou en formation, une action de sensibilisation des entreprises est réalisée pour permettre de libérer quelques heures de formation dans le cadre de l'apprentissage de la conduite.

En contrepartie de l'accompagnement pédagogique et du soutien financier, il a été demandé à chaque jeune de s'investir dans un engagement citoyen au profit d'une association sociale intervenant localement.

Public visé par l'expérimentation

Initialement prévus tous les jeunes de 16 à 25 ans mais en réalité nous avons reçu très peu de demandes de jeunes de moins de 18 ans, l'expérimentation a surtout concerné des jeunes de **18 à 25 ans**.

Cette expérimentation a visé tous les jeunes résidant sur les territoires couverts par les Missions Locales du Doubs (Montbéliard, Grand Besançon) et les PAIO de Baume les Dames, Valdahon, Ornans, Pontarlier Morteau).

Ces jeunes ont tous été dans une démarche d'insertion professionnelle soit en phase de formation qualifiante ou en recherche d'emploi. Nous avons choisi d'entrer dans l'expérimentation des jeunes ayant validé un projet professionnel et non aux jeunes encore en recherche d'orientation ou ayant des problèmes d'ordre socio – psychologiques.

La plupart des jeunes ayant bénéficié de l'aide financière se sont positionnés sur des projets professionnels dont le permis de conduire est souvent un pré requis au niveau d'une future embauche. Il s'agit de projet dans le domaine du commerce, du service à la personne, de l'hôtellerie restauration, bâtiment.

Ces jeunes résident soit en centre ville, au sein des quartiers ZUS/CUCS ou en ruralité.

Certains sont entrés au sein du dispositif en ayant commencé l'apprentissage du code voire obtenu leur code mais pour une grande partie, ils n'avaient pas commencé l'apprentissage de la conduite.

La plupart de ces jeune disposait de très peu de ressources financières voire d'aucune au moment de l'entrée dans l'expérimentation.

Ils ont été informés de l'expérimentation par le biais d'affiches déposées au sein des Missions Locales PAIO et par des flyers réalisés par le porteur de projet. Chaque jeune a échangé avec sa conseillère sur l'opportunité de se positionner sur cette expérimentation et a rempli un dossier d'inscription et de motivation avant le tirage au sort.

Des travailleurs sociaux ont également proposé à des jeunes de rencontrer leurs conseillers ou de s'inscrire dans les Missions Locales ou PAIOS pour éventuellement participer à cette expérimentation.

Les auto-écoles partenaires ont aussi pu repérer des jeunes en difficultés et pas inscrits dans les Missions Locales PAIO. Certains jeunes ont pu bénéficier de l'accompagnement proposé au sein des Missions Locales PAIO et d'entrer dans l'expérimentation.

B. Le territoire d'expérimentation

L'expérimentation s'est déroulée sur le territoire du département du Doubs, malgré une présentation faite aux Missions locales de la région, celles-ci n'ont pas souhaité s'associer à cette expérimentation. Toutes les structures du Doubs ont répondu positivement.

L'expérimentation a ainsi concerné toutes les missions locales ou permanences d'information et d'orientation (2 Missions Locales, 4 PAIO).

La déclinaison du contenu de l'expérimentation a quelque peu été différente notamment pour la Mission locale du bassin d'emploi de Montbéliard, en raison de la structuration du partenariat local.

Globalement, elle consiste à inscrire le jeune dans un parcours vers le permis comprenant plusieurs étapes individualisée en fonction du profil du jeune.

Dans cette expérimentation sont inclus des zones urbaines, des zones urbaines sensibles pour les Missions Locales du grand BESANCON et du bassin d'emploi de Montbéliard et des zones rurales pour les PAIOS de Baumes les Dames, Ornans, Valdahon, Pontarlier-Morteau.

C. Public visé par l'expérimentation

4...1. Mode d'identification et de repérage :

Chaque conseiller de chacune des structures Mission Locale PAIO a proposé aux jeunes suivis de se positionner sur le dispositif. En ce qui concerne les profils des jeunes, nous n'avons pas définis de profils types, les jeunes ont des parcours scolaires très divers. La seule consigne donnée à tous les conseillers était de positionner des jeunes dont le projet était validé et en priorité dans les domaines professionnels ou le permis de conduite est un pré-requis indispensable à l'embauche. Il était également important que le jeune soit réellement dans une démarche d'insertion car il pouvait dans l'année de son entrée dans le dispositif démarrer une formation ou obtenir un contrat de travail.

La plupart de ces jeunes disposaient de très peu de ressources financières voire d'aucune au moment de l'entrée dans l'expérimentation. La vérification des ressources a été effectuée par le conseiller référent.

Nous avons mis en place un dossier d'inscription accompagné d'une lettre de motivation. Nous avons souhaité que le jeune puisse rédiger sa lettre seul dans la mesure où nous n'avons pas trop d'exigence sur le contenu mais nous avons considéré que cet exercice était un acte pédagogique. Chaque jeune devait exprimer les raisons pour lesquelles il souhaitait entrer dans ce dispositif et donner les raisons pour lesquelles l'aide financière allait lui apporter des facilités dans sa recherche d'insertion.

Au niveau de la Mission Locale du grand BESANCON, chaque dossier a été vérifié et étudié par Mme RICHARD responsable de l'expérimentation et du dispositif en collaboration avec Mme CHARBONNET Assistante administrative qui a assuré la saisie des dossiers sur extranet. Nous avons parfois retourné quelques dossiers auprès des conseillers car ils manquaient des informations, la lettre de motivation ou les arguments présentés n'étaient pas significatifs au niveau de la validation du projet.

Pour la Mission Locale du Bassin d'emploi de Montbéliard, ils ont mis en place une commission composée du référent Mission locale du dispositif, d'une personne de l'association ABCD et une personne de l'association Léo LAGRANGE. Cette commission a présélectionné des candidats avant le tirage au sort.

Toutes les problématiques intervenant au cours du dispositif et concernant des absences aux modules, des absences aux rendez-vous de suivi avec le conseiller, des heures de bénévolat non effectuées étaient relatées au conseiller référent qui faisait les points avec le jeune et en cas de non résolution de la problématique, la sortie du jeune était alors envisagée.

5...

6...2. **Bénéficiaires directs :**

2.1. Statistiques descriptives :

Répartition des bénéficiaires de l'expérimentation APPC

	Prévision sur la durée de l'expérimentation	2009	2010	2011	TOTAL	Commentaires
Estimation du nombre de jeunes potentiellement éligibles sur le dispositif					0	
Nombre de jeunes inscrits sur l'extranet			268	85	353	
Nombre de jeunes bénéficiaires			157	79	236	*
Nombre de jeunes inscrits au code			157	79	236	Plus d'une dizaine de jeune ont déjà échoué au moins une fois à l'examen
Nombre de jeunes ayant réussi l'examen du code			93	22	115	9 jeunes ont échoués à l'examen et doivent le repasser
Nombre de jeunes inscrits à l'examen de conduite			167	73	240	
Nombre de jeunes ayant obtenu le permis de conduire			32	7	39	
Nombre de jeunes qui ont abandonné			10	3	13	Les abandons ont concerné des déménagements et des jeunes qui n'ont pas souhaités poursuivre pour des raisons de contraintes
Nombre de jeunes exclus du dispositif			34	5	39	Absences aux modules, aux convocations, aux leçons de code ou de conduite.

Ne pas oublier que tous ces jeunes continuent leurs parcours d'insertion ou d'emploi tout en préparant leur code et conduite.

* Concernant le nombre de bénéficiaires, il a été plus important que celui indiqué car parmi les jeunes exclus du dispositif, un certain nombre de jeunes ont bénéficié d'un financement important mais sont sortis du dispositif pour absences aux modules, absences aux convocation, non respect des engagements....

Restitution finale du porteur de projet APPC
Annexe 2 - Public visé par l'expérimentation - Bénéficiaires

	TOTAL		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires directs effectivement touchés par l'action	236							
Âges								
16-18 ans	30	13%		0%	21	70%	9	30%
19-20 ans	78	33%		0%	50	64%	28	36%
21-22 ans	73	31%		0%	47	64%	26	36%
23-25 ans	55	23%		0%	39	71%	16	29%
Autres (préciser)	0	0%		#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
Situation								
Apprentissage	8	3%		0%	6	75%	2	25%
d'emploi Demandeurs	78	33%		0%	46	59%	32	41%
Activité professionnelle	104	44%		0%	75	72%	29	28%
Autre (préciser)	46	19%		0%	30	65%	16	35%
Niveau d'études								
Niveau V	126	53%		0%	80	63%	46	37%
Niveau IV	40	17%		0%	26	65%	14	35%
Niveau III	4	2%		0%	4	100%	0	0%
Niveau III	1	0%		0%	1	100%	0	0%
Niveau I	0	0%		#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
Autre (préciser)	65	28%		0%	46	71%	19	29%
Origine géographique								
Ville - zone politique de la ville	84	36%		0%	59	70%	25	30%
Ville - hors zone politique de la ville	112	47%		0%	76	68%	36	32%
Zone rurale	40	17%		0%	22	55%	18	45%
Autre (préciser)	0	0%		#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
Genre								
Fille	148	63%		0%	101	68%	47	32%
Garçon	88	37%		0%	56	64%	32	36%

Restitution finale du porteur de projet APPC
Annexe 3 - Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus

	TOTAL		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires directs effectivement touchés par l'action								
Âges								
16-18 ans	3	#DIV/0!		0%	2	67%	1	33%
19-20 ans	20	#DIV/0!		0%	17	85%	3	15%
21-22 ans	15	#DIV/0!		0%	15	100%	0	0%
23-25 ans	13	#DIV/0!		0%	10	77%	3	23%
Autres (préciser)	1	#DIV/0!		0%	0	0%	1	100%
Situation								
Apprentissage	4	#DIV/0!		0%	3	75%	1	25%
d'emploi Demandeurs	25	#DIV/0!		0%	22	88%	3	12%
Activité professionnelle	16	#DIV/0!		0%	14	88%	2	13%
Autre (préciser)	7	#DIV/0!		0%	5	71%	2	29%
Niveau d'études								
Niveau V	36	#DIV/0!		0%	31	86%	5	14%
Niveau IV	4	#DIV/0!		0%	3	75%	1	25%
Niveau III	0	#DIV/0!		#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
Niveau II	0	#DIV/0!		#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
Niveau I	0	#DIV/0!		#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
Autre (préciser)	12	#DIV/0!		0%	10	83%	2	17%
Origine géographique								
Ville - zone politique de la ville	12	#DIV/0!		0%	10	83%	2	17%
Ville - hors zone politique de la ville	24	#DIV/0!		0%	19	79%	5	21%
Zone rurale	16	#DIV/0!		0%	15	94%	1	6%
Autre (préciser)	0	#DIV/0!		#DIV/0!	0	#DIV/0!		#DIV/0!
Genre								
Fille	28	#DIV/0!		0%	23	82%	5	18%
Garçon	24	#DIV/0!		0%	21	88%	3	13%

2.2. Analyse qualitative

Nous avons entrés dans l'expérimentation 240 jeunes. Ces jeunes sont en majorité issus des villes, la moyenne d'âge est située entre 19 et 22 ans, la majorité des jeunes possèdent un niveau scolaire de niveau VI à V. Au moment de l'entrée dans l'expérimentation, les situations des jeunes sont très variables mais un grand nombre d'entre eux ont connu pendant l'expérimentation une période de formation et/ou d'emploi de courte durée voire de longue durée. Nous avons entrés dans cette expérimentation beaucoup plus de filles que de garçons.

Le nombre de jeunes exclus ou ayant abandonnés restent assez faible, les abandons sont très souvent dus à des déménagements, des jeunes qui n'ont pas pu s'investir totalement dans l'apprentissage de la conduite, au niveau de leur participation aux modules et dans la réalisation de leur bénévolat. Ces jeunes évoquent le fait de ne pas pouvoir tout faire et en même temps consacrer du temps à leur démarche d'insertion. D'autres ont trouvé des travaux saisonniers assez longue renouvellement de CDD non prévisible et n'ont pas pu être assidus à leur cours de code ou de conduite.

Pour les exclus, il s'agit de jeunes qui a une étape de l'expérimentation n'ont plus donné de nouvelles à la fois au niveau de leur accompagnement et au niveau de l'expérimentation.

Au 30/06/2011 presque la moitié des jeunes ont obtenu leur code, 5% l'ont déjà tenté une première fois sans réussir. Au niveau de l'obtention du permis de conduire, il reste faible à ce jour, nous aurons d'autres résultats en Décembre 2011 car un grand nombre de jeunes ont eu des démarches d'insertion professionnelles qui les ont rendus indisponible à certaines périodes.

II. Déroulement de l'expérimentation

Actions mises en œuvre

Tous les modules prévus ont été réalisés, tous les jeunes inscrits dans le dispositif ont participé aux divers modules sauf pour ceux qui avaient déjà obtenu le PSC1. Ils ont été dispensés de participer aux modules organisés par la CROIX ROUGE après vérification de la validité de leur PSC1.

POUR LES MODULES (en 2010 et 2011)

Au niveau de la Mission Locale du Grand BESANCON et des PAIOS :

15 modules d'une durée de 2 jours animés par la croix rouge française. A ce jour, 143 jeunes ont obtenu le PSC1

11 modules d'une durée de 1h30 à 2h animés par la prévention routière

5 modules d'une durée de 1h30 à 2h animés par la cellule routière de la Ville de BESANCON

4 modules durée de 1h30 à 2h animés par la gendarmerie (action réalisée sur 6 mois, la police devait prendre le relais mais le responsable n'a pas pu se rendre disponible en 2010. Suite à la non intervention de la police (pour des problèmes de réorganisation au sein du commissariat) qui aurait du prendre le relais de la gendarmerie au niveau de l'animation des modules sur les conduites à risques. Nous avons demandé à la cellule routière de BESANCON d'intervenir sur la conduite en ville (Thème abordé par la prévention routière) ce qui a permis à La prévention routière de travailler sur le thème des conduites à risques. Tous les jeunes ont pu travailler sur ce thème.

mais en 2011, l'intervenant de la police nationale a pu se libérer et nous a proposé de reprendre le relais de la gendarmerie nationale. Quatre modules d'une durée de 1h30 à 2h ont été animé par la police nationale sur le thème des conduite addictives.

Pour la Mission Locale du pays de Montbéliard :

8 modules animés par Bien conduire en déplacement. Au 30 juin, 71 jeunes ont participé à ce module, 9 ont participé à ce module courant septembre 2011.

La fédération Léo Lagrange a participé aux commissions d'évaluation pour une première validation de positionnement dans le dispositif, La fédération Léo Lagrange a également accompagné des jeunes dans leur recherche de bénévolat.

POUR LES ACTIONS DE « BENEVOLAT » :

Pour la mission Locale du Grand BESANCON et les PAIOS :

Les Jeunes ont réalisé 30 heures de Bénévolat chacun, soit en 2010 100 jeunes ou 3000 heures de bénévolat et en 2011 40 ont effectué 1200 heures et 20 ont réalisé plus de 20 heures soit 400 heures au 31 septembre 2011 et 20 sont en cours de réalisation.

Pour la mission locale du pays de Montbéliard :

73 jeunes ont réalisé 15 heures de bénévolat chacun, soit en 2010 : 900 heures et en 2011 13 jeunes ont réalisé les 15 heures soit 195 heures et 7 jeunes sont en cours de bénévolat.

la plupart des ces heures ont été réalisées au sein d'association à vocation humanitaire le plus souvent sur des postes en relation avec le projet du jeunes. Pour certains, ces heures de bénévolat ont représenté une première expérience.

Commentaires :

Nous n'avons pas rencontré des freins particuliers pour la mise en place de ces actions. Il a fallu un peu temps avec certaines institutions ou structures pour l'intervention de certains partenaires mais dans l'ensemble, nous avons eu une bonne participation des intervenants aussi bien au niveau de l'animation des modules et de leur participation aux réunions de préparation et de suivi.

Après une première évaluation orale, les jeunes dans l'ensemble ont été très satisfait de suivre ces modules même si certains ont pensé dans un premier temps que « cela ne servait pas à grand-chose »

Les jeunes ont été très enthousiastes d'avoir effectué des actions de bénévoles, ils se sont vraiment investis dans leurs démarches. Certains jeunes ont repris confiance en eux, ils ont découvert de nouveaux environnements de travail, ils se sont créés un nouveau réseau social.

Certains sont devenus des bénévoles, d'autres ont affiné leur projet professionnel.

L'action visant à former des bénévoles pour accompagner les jeunes au niveau de la conduite afin de les préparer plus rapidement à l'examen pratique de la conduite n'a pas pu être mise en place faute de temps et de moyens (location voire achat de la voiture par exemple.....)

Une première évaluation quantitative a été présentée lors d'une réunion avec tous les porteurs de projets, organisée par la Mission d'animation du fonds d'expérimentations pour la jeunesse. Lors de cette journée, les porteurs de projets ont pu échanger sur les étapes de réalisation du projet, échanger sur la mise en place d'outils pédagogique. Les échanges furent très intéressants.

L'évaluation qualitative du dispositif a été réalisée à ce jour par le Cabinet ASDO Etudes mais nous n'avons pas encore obtenu de réel retour en terme de synthèse écrite mais l'évaluation des cinq dispositifs n'est pas terminée. Toutefois, les échanges proposés par l'évaluateur nous ont donné des indications sur les retours faits par les jeunes, les intervenants et les conseillers référents des jeunes. Nous attendons de pouvoir consulter les résultats de cette évaluation sur le site.

Au niveau des ressources humaines, nous avons surtout mobilisé du personnel de la structure porteuse et choisi de désigner au sein de chaque structure Mission Locale, un référent de l'expérimentation dont la mission a été d'informer toute son équipe de l'avancée du projet et de réajuster d'éventuels dysfonctionnements et de transmettre à la structure porteuse toutes les données nécessaires au suivi de l'expérimentation. Pour la mission locale du bassin d'emploi de Montbéliard, les référentes de l'expérimentation au sein de la structure ont géré l'organisation des modules (planning, inscription) et l'organisation de la commission de sélection.

Dispositif testé	Expérimentation elle même	Mission au niveau de l'expérimentation	Formation	Temps consacré à l'expérimentation
X	Mr RACH Directeur Mission Locale du Grand BESANCON Mme PAQUIER Directrice Mission Locale du bassin d'emploi Montbéliard Mme DAVID Directrice de la PAIOS de Pontarlier référente des autres PAIOS	Préparation du dispositif Rédaction de la réponse à l'appel d'offres Préparation financière du dispositif	DESS Administration territoriale	10 %
X	Mme RICHARD Chef de service Mission Locale du Grand BESANCON (Structure porteuse)	Participation à la rédaction pédagogique et technique du dispositif et coordinatrice du dispositif pour toutes les structures	Dess Psychologie du travail	20%

Dispositif testé	Expérimentation elle même	Mission au niveau de l'expérimentation	Formation	Temps consacré à l'expérimentation
X	Mme CHARBONNET Mission locale du Grand BESANCON (Structure porteuse) * Assistante adm coordinatrice technique et financière pour toutes les structures	Réalisation des tableaux de bords (modules, financement) et chargé du suivi Inscription sur logiciel sélection	Bac Secrétariat	50 %
X	Mme CICIN Comptable Mission Locale du grand Besancon	Suivi financier du dispositif	Bac +4 comptabilité	20%
Dispositif testé	Expérimentation elle même	Mission au niveau de l'expérimentation	Formation	Temps consacré à l'expérimentation
X	Mr GOUJON Conseiller Païos de Pontarlier Réfèrent pour la structure du dispositif	Suivre l'avancée de l'expérimentation au sein de sa structure Participer aux différentes réunions du comité de pilotage pédagogique	BTS Action Commerciale	5%
X	Mme CAMOZZI Conseiller Mission locale du abssin d'emploi de Montbéliard Réfèrent pour la structure du dispositif	Suivre l'avancée de l'expérimentation au sein de sa structure, participer et organiser les commissions de sélection, Organiser les modules avec les partenaires locaux Participer aux différentes réunions du comité de pilotage pédagogique	DE conseillère en Economie sociale et familiale	10%
X	Mme URBAJTEL Conseiller Mission locale du abssin d'emploi de Montbéliard Réfèrent pour la structure du dispositif	IDEM	Maitrise Aménagement et développement territoriale	10%
X	Mme PRENEZ Conseillère Mission locale du bassin d'emploi de Montbéliard	IDEM	Maitrise AES	5%
X	Mme DAOUDI Assist adm de la Mission Locale du Bassin d'emploi	Saisie des candidatures sur extranet		5%
X	Mme ROMANENS Conseillère PAIO De Baumes les Dames	Suivre l'avancée de l'expérimentation au sein de sa structure, Participer aux différentes réunions du comité de pilotage pédagogique		3%

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

X	Mmes DUPE et JULIAN Responsable PAIO d'Ornans et Valdahon	Suivre l'avancée de l'expérimentation au sein des PAIOS Participer aux différentes réunions du comité de pilotage pédagogique		3%
---	--	--	--	----

B. Partenariats

Nous avons réalisé une affiche pour présenter le dispositif et le public concerné ainsi qu'un flyer. Nous les avons transmis à tous nos partenaires et afficher au sein des structures Mission locale/PAIOS et dans les lieux de permanence pour BESANCON (les quartiers).

En amont du démarrage de l'expérimentation, nous avons réuni les partenaires avec lesquels nous souhaitons travailler afin de leur présenter l'expérimentation, de se connaître, de définir les contenus de leur intervention surtout pour la prévention routière et la gendarmerie/police afin de ne pas avoir de thèmes redondants, de fixer les dates de modules, le matériel nécessaire pour leur intervention. La Mission Locale du bassin d'emploi de Montbéliard a procédé à l'identique avec ces partenaires, les PAIOS de Baumes les Dames, Ornans et Valdahon et Pontarlier ont pris appui sur les modules réalisés à BESANCON. La PAIO de Pontarlier à juste travailler avec la prévention routière et la police de son secteur.

Nous avons fixé dès le départ les différentes dates pour le comité de pilotage que nous avons appelé technique. Ce comité de pilotage, nous a permis des échanges au sujet des jeunes, des contenus, de réajuster d'éventuels problèmes.

Au niveau de l'évaluation de l'expérimentation, nous avons participé à deux réunions organisées par la Mission du fond jeunesse et au niveau du dispositif, nous avons travaillé avec le cabinet ASDO car nous avons été sélectionnés pour faire partie de cette évaluation.

7...1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Croix rouge française	Intervenant animateur module PSC1
Gendarmerie Nationale et police nationale de BESANCON et de PONTARLIER	Intervenant animateur du module : les Conduites addictives (les infractions routières, les sanctions, les points du permis..)
Cellule prévention routière de la ville de BESANCON	Les dangers de la conduite en ville
Prévention routière	Intervenant animateur module : les Causes de l'accident
Pour Montbéliard Ass : Bien conduire en ville	Appréhender les dangers de la conduite en ville : pratique du simulateur de conduite voiture Sensibilisation aux risques routiers Accompagnement à l'apprentissage du code de la route
Fédération Léo Lagrange	Accompagnement sur la recherche des heures de bénévolat.

8... Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	38
Cofinancements extérieurs à la structure	24
Autofinancement	14

C. Pilotage de l'expérimentation

La Mission locale du Grand BESANCON a piloté dans son ensemble le projet au niveau pédagogique, technique et financier.

Murielle RICHARD chef de service, a coordonné ce dispositif et a été chargée du suivi de l'expérimentation. Carole CHARBONNET (assistante administrative) a réalisé la saisie des dossiers (tirage au sort) et la mise en paiement des factures auto écoles pour l'ensemble des structures. Dès l'acceptation du jeune dans l'expérimentation et dès réception de la facture, une lettre est adressée à l'auto école avec une explication du projet et un échéancier de paiement.

Les structures Mission Locale Montbéliard et les PAIOS ont eu chacune un référent du dispositif.

Nous avons mis en place **trois comités de pilotage** :

Un comité de pilotage pédagogique composé des référents Mission Locale PAIOS, de Mme RICHARD coordinatrice du dispositif Mission Locale du grand BESANCON et Mme CHARBONNET assistante administrative du dispositif Mission locale du Grand BESANCON. Madame CHASTEL coordinatrice régionale de l'expérimentation DRJSCS. Ce comité de pilotage s'est réuni tous les deux mois. Les objectifs des réunions ont permis de suivre les entrées, les sorties des jeunes dans le dispositif, d'échanger sur la réalisation des modules, des éventuelles difficultés rencontrées avec les partenaires : Auto-écoles, animateurs des modules.....Nous avons travaillé ensemble sur des outils pédagogiques communs (Dossier d'inscription, livret de bord) et préparé la réunion du 16/12/2010 qui terminait la première année de réalisation du dispositif. Les membres de ce comité ont également participé à l'évaluation menée par le comité ASDO.

Un comité de pilotage financier pour mettre en place un suivi financier (suivi des dépenses). Au sein de ce comité nous avons convié nos partenaires financiers associés à cette expérimentation : le conseil général : Mmes Roiron (responsable du FDAJ) et Mme SIMON, l'Etat région : Mme Bouchet Buzon, Madame CHASTEL coordinatrice régionale de l'expérimentation DRJSCS, Mme RICHARD coordinatrice du dispositif Mission Locale du grand BESANCON, Mme CHARBONNET assistante administrative du dispositif Mission locale du Grand BESANCON, Mr RACH directeur de la Mission Locale du grand BESANCON, Mme CICIN comptable Mission locale du grand BESANCON.

Ce comité s'est réuni une fois par semestre.

Un comité de pilotage technique : Ce comité a réuni tous les intervenants animateurs des modules : La prévention routière, la police/gendarmerie, la croix rouge, l'auto école ESCR Rivotte chargée de l'animation de l'atelier Code de la route, Mme RICHARD coordinatrice du dispositif Mission Locale du grand BESANCON, Mme CHARBONNET assistante administrative du dispositif Mission locale du Grand BESANCON et Madame CHASTEL coordinatrice régionale de l'expérimentation DRJSCS.

Ce comité s'est réuni tous les deux mois. Il a permis de suivre des inscriptions au niveau des modules, d'échanger sur les contenus, de coordonner les interventions de chacun, de faire le point sur les jeunes (comportement, échanges...), de préparer leurs interventions lors de la réunion du 16/12/2011.

Le 16/12/2011, nous avons choisi de réaliser une réunion bilan pour la première année de fonctionnement, nous avons invité tous nos partenaires (financiers, auto écoles, responsable des associations), les jeunes, les conseillers des Missions locales, les élus, les divers responsables institutionnels. Lors de cette réunion, nous avons présenté l'expérimentation (intervention de Mme CHASTEL), permis à tous les intervenants animateurs des modules d'expliquer leur intervention et les outils utilisés, de faire un point statistique et financier sur le dispositif, de présenter le film réalisé avec les jeunes entrés dans le dispositif visant à donner leurs avis sur le dispositif. Les jeunes présents lors de cette réunion ont pu s'exprimer.

Après chaque tirage au sort, tous les jeunes inscrits dans l'expérimentation ont été conviés à une réunion d'information collective animée par Mme RICHARD coordinatrice du dispositif Mission Locale du grand BESANCON, Mme CHARBONNET assistante administrative du dispositif Mission locale du Grand BESANCON. Au cours cette réunion, nous confirmons aux jeunes leur inscription, leur expliquons le déroulement de l'expérimentation, procédons à l'inscription aux modules et au cours de code pour ceux qui souhaitent le préparer avec la Mission Locale du Grand BESANCON. Nous leur remettons un livret de bord qui va nous permettre de suivre leur assiduité aux leçons de code et de conduite, leur participation aux différents modules et aux actions de bénévolat. Nous avons intégré les jeunes des PAIOS de Baumes les Dames, Valdahon et Ornans.

La PAIO de Pontarlier a réalisé ses propres informations collectives ainsi que la Mission Locale de Montbéliard.

Pour piloter cette expérimentation, nous avons réalisé plusieurs outils de pilotage pour l'ensemble du dispositif :

- Un grand nombre de tableaux de bords pour effectuer
 - *le suivi des paiements aux diverses auto-écoles,
 - *le suivi des entrées et des sorties de jeunes dans le dispositif,
 - *les présences et absences des jeunes aux différents modules
 - *le suivi des heures de bénévolat

Des tableaux de bords pour chacune des structures

- Des tableaux de suivi recensant les heures effectuées par les référents des dispositifs
- Un bilan d'étape financier
- Un power point utilisé en présentation à chaque réunion et réactualisé à chaque date de présentation.
- Un document pédagogique et financier présentant un état du dispositif au 16/12/2010. Ce document a été remis à tous les participants de la réunion du 16/12/2010.

La coordination multi site n'a pas révélé de problèmes particuliers, nous avons beaucoup fonctionné par mail et par téléphone. C'est la structure porteuse : la Mission Locale du grand BESANCON qui a pris en charge l'ensemble du suivi pédagogique, technique, financier. Il est évident que ce suivi a représenté une charge beaucoup plus importante que prévu ainsi l'assistante administrative de la Mission locale du grand BESANCON a vu son temps de travail augmentée de 30 %. Elle a passé beaucoup de temps sur le suivi financier des permis de conduire et a du répondre à toutes les demandes émanant des jeunes mais aussi des auto écoles.

Centré le suivi financier et pédagogique sur une seule structure a représenté un atout car nous avons gagné du temps à la fois au niveau des réponses apportées à nos interlocuteurs, pour réajuster très vite d'éventuels dysfonctionnements cela nous a permis d'avoir une vision immédiate sur l'avancée du dispositif et de l'expérimentation.

Points positifs : De très bons échanges avec tous les partenaires et intervenants. Un excellent travail de suivi de la part des référents « expérimentation » des Missions Locales. Un réel travail de partenariat avec les intervenants, les auto-écoles et les associations, structures qui ont reçu les jeunes en bénévolat.

C'est la première fois qu'un tel projet se décline sur un département et qu'il fédère un travail de partenariat aussi important entre les Missions locales et PAIOS du Doubs. La réunion de bilan du 16/12/2010 l'a démontré également.

Cette expérimentation a élargi notre partenariat et développé un nouveau relationnel avec les autos écoles.

Quelques difficultés : Seule la DIRRECTE et l' UT25 ne sont pas rendus disponibles pour échanger avec les partenaires, les jeunes (Réunion du 16/12/2010) et ont décliné plusieurs invitations pour travailler sur l'expérimentation.

Le Préfet de Région et le Secrétaire Général ont suivi de très loin cette expérimentation, nous les avons sollicité à plusieurs reprises et notamment pour participer à la réunion bilan du 16/12/2010.

Aucun retour ni commentaires de leur part sur cette expérimentation.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

Analyse du dispositif expérimenté

Cette expérimentation a permis de financer 240 permis de conduire, ces jeunes ont aujourd'hui pour certains pu obtenir pour la première fois un examen et ainsi se retrouver dans une dynamique de mobilisation a niveau de leur démarche d'insertion.

Dans le parcours de chaque jeune, les conseillers et conseillères ont pu remarquer l'investissement de chacun dans l'obtention des examens théoriques et pratiques de la conduite, la dynamique dans la recherche des heures de bénévolats, la participation aux modules. Les conseillers ont pu noter les difficultés pour certains à s'organiser, à soutenir leurs volonté/motivation au niveau de leur participation aux modules. La recherche des heures de bénévolat a positionné les jeunes dans une procédure de recherche d'emploi c'est-à-dire rechercher, rencontrer les responsables des associations, à apprendre à argumenter son projet, à se faire connaître et pour certains à développer une envie de rester bénévoles, de découvrir le monde du bénévolat.

Les modules ont aidé les jeunes à prendre conscience des dangers d'une conduite peu responsable. Chaque animateur est resté très disponible pour laisser les jeunes s'exprimer aussi bien au niveau de leurs angoisses que de leurs convictions quant à l'application des règles de sécurité, de la prévention. Tous ont énormément apprécié le PSC1 à la fois pour réagir correctement lors d'un accident et beaucoup se sont trouvés rassurés de savoir effectuer des gestes de premiers secours dans leur vie de tous les jours. Obtenir ce premier examen a été pour certains une réelle réussite.

L'organisation de cette expérimentation n'a pas été des plus facile, surtout en terme de gestion administrative. Pour être le plus efficace possible nous avons mis en place de nombreux outils et nous avons passé beaucoup plus de temps sur le suivi administratif, le suivi pédagogique concernant l'expérimentation et le suivi financier (paiement des étapes..). Ces actions ont mobilisé plus d'une personne au niveau du porteur de projet.

Tout le travail de mise en place avec les partenaires financiers n'a pas toujours été simple car il a fallu adapter nos procédures aux procédures de certains tout en ayant la préoccupation que chacun puisse suivre correctement l'évolution des financements individuels et collectifs ;

Cette expérimentation a globalement donné un élan collectif au niveau des jeunes et des conseillers, cette expérimentation a fait partie du parcours des jeunes et ainsi beaucoup de conseillers ont constaté des changements dans les comportements ainsi qu'un soulagement quant à l'obtention des financements.

SCHEMA PROPOSE :

Parcours du jeune : Projet validé + En cours d'insertion professionnelle (emploi ou formation qualifiante)



Acteurs : Conseillers et

Phase 1 : Dossier de présentation accompagnée d'une lettre de motivation
Commission de sélection composée : D'un responsable du dispositif et d'un ou deux partenaires financeurs
Convocation des jeunes retenus à une information collective



Acteurs : partenaires financiers, référent du dispositif mission Locale (chef de service, responsable du dispositif) et assistante référente du dispositif Mission Locale ,

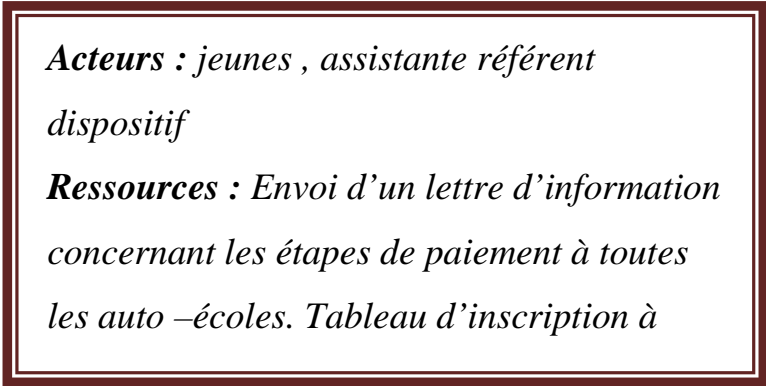
Phase 2 : Participation des jeunes à une information collective au cours de laquelle est de nouveau présenté :

- Le dispositif (les modules, l'atelier code de la route, le bénévolat, les auto-écoles)
- Les engagements attendus du jeune
- Présentation des outils de suivis
- Signature de la charte d'engagement
- Inscription sur les divers modules (Croix rouge, Prévention routière, gendarmerie)
- Explication sur les démarches de recherche de bénévolat (plaquette de France Bénévolat remise)
- présentation des étapes de financements du permis



Acteurs : jeunes , assistante référent dispositif , responsable du dispositif (chef de service)

Phase 3 : Inscription au sein des auto-écoles et de l'atelier code de la route, chaque jeune doit remettre un devis/facture faisant apparaître le montant à payer pour l'obtention du permis de conduire (y compris ou non le code)



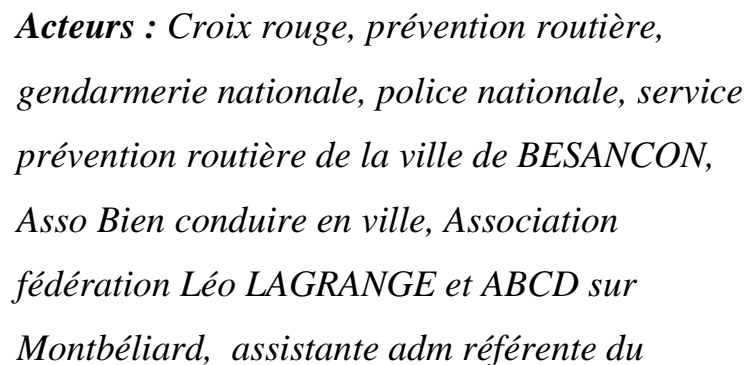
***Acteurs :** jeunes , assistante référent
dispositif*

***Ressources :** Envoi d'une lettre d'information
concernant les étapes de paiement à toutes
les auto-écoles. Tableau d'inscription à*

Comité de pilotage pédagogique :

Réunion tous les deux mois avec les référents Missions Locales pour faire le point sur les inscriptions dans le dispositif, les inscriptions aux divers modules, les étapes de paiements.

Phase 4 : Inscriptions et suivis des jeunes participants aux divers modules



***Acteurs :** Croix rouge, prévention routière,
gendarmerie nationale, police nationale, service
prévention routière de la ville de BESANCON,
Asso Bien conduire en ville, Association
fédération Léo LAGRANGE et ABCD sur
Montbéliard, assistante adm référente du*

Comité de pilotage technique :

Réunion avec les animateurs des modules (analyse des contenus, échanges sur les jeunes, travail en commun sur les dysfonctionnements)

Phase 4Bis : suivi des recherches des heures de Bénévolats



***Acteurs :** jeunes , Conseiller référent du jeune, assistante administrative référente du dispositif*
***Ressources :** Vérification du livret de suivi.*

Comité de pilotage financier :

Deux réunions dans l'année avec les partenaires financeurs pour analyser les dépenses.

Phase 5 : Obtention du code et du Permis B



***Acteurs :** jeunes , Conseiller référent du jeune, assistante administrative référente du dispositif*

Phase 6 en cas de non obtention du permis B

- Le jeune recherche avec sa conseillère les possibilités financières pour repasser le permis B

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

L'action a concerné tous les jeunes de 18 à 25 ans dont le projet professionnel était validé. Cette condition nous a semblé importante tant au niveau de la motivation du jeune pour s'investir dans les différentes étapes du dispositif qu'au niveau de la démarche d'accompagnement vers l'insertion professionnelle. Un projet validé renforce la volonté du jeune de se donner les moyens de réussir les examens pratiques et théoriques.

Positionner des jeunes dont les projets professionnels requièrent l'obtention du permis de conduire sur ce dispositif a été d'emblée un moyen supplémentaire pour donner à ces jeunes la possibilité de concrétiser une possibilité d'embauche soit en cours de passation du permis ou juste après l'obtention.

Autres publics possibles :

Associer les conseillers référents des jeunes en leur proposant de participer aux modules de préventions, afin de reprendre avec les jeunes les points abordés et donner une possibilité d'échanges plus constructive quant aux étapes du dispositif.

Améliorations : Etre très vigilant sur l'investissement que le jeune est prêt à faire pour suivre toutes les étapes du projet.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Les actions menées concernent les modules mis en place dans le cadre de ce dispositif : ils ont tous été appréciés par les jeunes même si certains ont participé par obligation à certains modules, ils reconnaissent les points positifs de ces interventions.

Le module animé par la croix rouge est très intéressant car pour la plupart le fait d'avoir réussi à obtenir leur PSC1 est réellement une première étape vers la réussite. Pour certains, il s'agit d'une découverte de soi, ils ont repris confiance en eux. L'utilité de suivre cet enseignement leur semble indispensable et devrait être automatique car les techniques apprises sont utilisables à la fois au sein de l'environnement personnel ou professionnel.

Les actions de préventions animées par la sécurité routière, la gendarmerie et la police ont eu pour objectifs de renforcer la prise de conscience des dangers de la route. Les échanges avec les animateurs ont donné la possibilité à chaque jeune de s'exprimer sur des situations vécues, de mieux analyser les comportements dangereux. Ils ont été réceptifs aux dangers de la route.

Le bénévolat a été une action très bénéfique pour l'ensemble des jeunes. Il a renforcé la confiance de certains vis-à-vis de leurs démarches d'insertion, il a permis à d'autres de créer des liens sociaux, d'élargir leur réseau et de découvrir d'autres organisations de travail. Certains ont fait des découvertes, se sont révélés très entreprenant dans leurs actions de bénévolat, et ont pu déboucher vers des embauches. La demande de bénévolat de la part des jeunes a rencontré un accueil très positif dans les associations.

Point de Vigilance :

Chercher à rapprocher les dates de modules par exemple en les regroupant sur une semaine voir deux semblerait réduire les absences. La difficulté majeure de ce dispositif, reste d'avoir conjuguée les démarches d'insertion professionnelle tout en participant à ce dispositif. Inévitablement les absences aux modules sont dues aux entrées en formation qualifiantes ou en emploi, même si certains employeurs ont accepté que le jeune prenne des congés pour participer aux modules, certains n'ont pas eu les moyens de négocier une absence malgré la demande et les explications du conseiller référent du jeune.

Il est indispensable de regrouper ces modules sur une courte durée et de les effectuer éventuellement tout au début du dispositif et que les jeunes visualisent un travail de secours sur accidentés de la route par exemple.

Au niveau du module PSC1, il aurait été intéressant de faire intervenir des pompiers pour qu'ils témoignent des gestes de premiers secours sur les accidents de la route.

Au niveau du bénévolat, un partenariat plus soutenu entre le porteur de projet et les directeurs des associations recevant des bénévoles auraient pu faciliter les prises de contacts plus faciles avec certains jeunes et donner les moyens à chaque association d'accueillir avec plus de sérénité les jeunes (un suivi plus pédagogique en lien avec le conseiller référent du jeune)

Nous n'avons pas voulu limiter le nombre d'auto écoles partenaires afin de laisser chaque jeune libre de ses choix mais il est important de travailler avec un panel d'auto écoles sélectionné à l'avance car nous nous sommes trouvés avec des écarts de coûts pour une même qualité de prestation et le même nombre d'heures ou avec des écarts d'heures très important.

Retravailler la suite lors d'une non obtention de permis de conduire. Prévoir avec les auto-écoles une possibilité d'accompagner le jeune sur une durée bien précise mais à un coût financier un peu moins important. (par exemple demander aux auto-écoles partenaires de proposer des leçons de conduite en collectif c'est-à-dire de prendre trois jeunes du dispositif et les faire conduire une heure chacun pendant ce temps, chaque jeune observe le conducteur et évalue les points forts et les points à améliorer.)

Nous voulions mettre en place des actions de parrainage pour entraîner les jeunes à la conduite, pour des questions pratiques nous n'avons pas pu le faire mais cela peut être un moyen pour rassurer, mettre en confiance des jeunes les plus en difficulté.

3... Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Au sein de ce dispositif sont intervenus divers partenaires :

- **Les Partenaires « terrain »** : un panel d'auto écoles répartie sur tout le territoire de l'expérimentation. Les intervenants pour animer les modules (la croix rouge, la gendarmerie, la police nationale, des associations, la prévention routière), le responsable de France bénévolat et/ou les responsables d'associations travaillant avec des bénévoles)
- **Les Partenaires financiers** : le Conseil Général, l'Etat.
La mobilisation au niveau du conseil général au titre du FDAJ a nécessité une réelle ténacité de notre part, le conseil général ayant du mal à ne pas être pilote de l'opération. Au final, les aides financières du Conseil Général ont été visées directement par cette collectivité aux auto-écoles concernées. Le conseil général a inscrit l'opération au titre du plan départemental d'insertion. Le département a envisagé qu'une telle action puisse être développée au profit des bénéficiaires du RSA mais pour l'instant n'a rien engagé.
- **Les Partenaires référent du dispositif** : Les conseillers Mission Locale référent du dispositif au sein de leurs structures

La coordination des acteurs ainsi que la gouvernance représente un travail important pour la structure porteuse, elle implique la mise en place de nombreux tableaux de bords et surtout un relationnel quotidien pour répondre à toutes les questions, urgences des jeunes, des conseillers et des partenaires. La coordination des acteurs s'est faite sous la forme de réunions organisées tous les deux mois, une réunion avec tous les référents du dispositif au niveau des missions locales et une réunion avec tous les intervenants modules. L'objectif de ces réunions a donné la possibilité à chacun de transmettre les diverses informations, de faire le point sur les difficultés rencontrées en terme d'inscriptions des jeunes au sein des auto-écoles, sur l'assiduité des jeunes, sur l'organisation des modules, sur l'état des paiements, les relations avec les auto-écoles et les financeurs.

Les réunions avec les intervenants des modules ont facilité les échanges, les réflexions sur le contenu, l'organisation, le comportement des jeunes.

Deux réunions dans l'année ont été prévues avec les financeurs : lors de ces réunions, il a été présenté le dispositif, les étapes de réalisation, les étapes de paiement, le montant des dépenses et des échanges sur les difficultés éventuelles rencontrées.

Lors de toutes ces réunions a été associée la coordinatrice régionale DRJSCS de l'expérimentation.

La gouvernance s'est déroulée correctement, la mise en place de nombreux outils comme des tableaux de bords est indispensable pour avoir un suivi pertinent et rigoureux.

La mise en place d'un comité de pilotage reste très important surtout si le dispositif est réparti sur un environnement géographique important, le comité de pilotage est le garant du suivi pédagogique, financier et technique du dispositif. Il doit faciliter la réactivité en cas de dysfonctionnements et apporté des solutions rapides à toutes problématiques rencontrées.

La mise en place d'un tel dispositif sur un territoire départemental a mis en évidence la capacité de chacun à travailler en équipe, d'associer de nouveaux partenaires, de sensibiliser ces partenaires aux publics de la Mission Locale, pour les financeurs d'appréhender notre méthodologie de travail, de rencontrer le public.

Nous avons mis en place une réunion de présentation du dispositif le 16 décembre 2010, à cette réunion, tous les partenaires ont été invité (Auto écoles, intervenants des modules, les associations ayant reçu des jeunes en bénévolat, les financeurs, les institutionnels, les élus, les jeunes, les directeurs et référents mission locale, les inspecteurs des examens théoriques et pratiques) et au cours de cette réunion a été présenté le dispositif, les modules, les financements, les difficultés rencontrées, les réussites. Les jeunes sont intervenus pour faire part de leur impression, de leur avis sur la réalisation d'un tel dispositif. Les échanges avec les auto-écoles, les financeurs, les jeunes nous ont convaincu de l'importance d'un tel dispositif.

Point de vigilance : nous aurions du travailler en plus étroite collaboration avec le responsable de la gestion des planning d'examen et quelques examinateurs à la fois pour faciliter la passation des examens et faire intervenir un ou deux inspecteurs pour présenter aux jeunes les points évalués lors de l'examen pratique. Nous avons fait une demande d'augmentation de places pour notre auto école partenaire mais cela a paru tellement compliqué à mettre en place que nous n'avons pas insisté. Intégrer un module gestion du stress aurait été intéressant car certains jeunes ont échoué à l'examen théorique et pratique par absence de gestion du stress.

4... Impacts sur la structure

Les impacts sur la structure : un tel dispositif a repositionné la Mission Locale du Grand BESANCON sur le territoire c'est-à-dire sur le grand BESANCON et sur le département. Elle a permis d'asseoir sa compétence en terme d'accompagnement de jeunes en démarche d'insertion professionnelle, de fédérer un travail d'équipe avec les structures Missions Locales du département (aucun projet, dispositif n'avait jusqu'alors permis un tel travail), de créer un réseau de partenaires nouveaux et très différents des partenaires habituels, de mettre en place des méthodologies de travail avec nos partenaires financiers innovantes.

Au niveau du réseau des Missions Locales, c'est la première fois qu'un dispositif se met en place sur un département et au sein de ce réseau, la réussite de ce travail partenarial a favorisé l'envie au sein de ce réseau de continuer à travailler ensemble sur d'autres projets.

Au niveau de l'accompagnement des jeunes, ce dispositif a favorisé le suivi renforcé, les jeunes ont beaucoup plus sollicité leur référent conseiller surtout au niveau de la recherche des heures de bénévolat, les commentaires faits au niveau des attestations de bénévolat ont permis de renseigner le conseiller référent sur les potentialités du jeune (en effet certains jeunes ont révélés au cours de ce bénévolat des talents, des savoir être nouveaux), les conseillers référents ont pris contact avec certains responsables d'associations afin d'approfondir cet période de bénévolat et ils ont pu réajuster leur accompagnement afin de proposer aux jeunes des démarches d'insertion plus adaptée.

Au niveau des référents conseils, ils ont eu une impression de pouvoir proposer aux jeunes un accompagnement plus conséquent vers l'obtention de leur permis et pas seulement qu'une petite aide financière (l'idée de participer à toutes ses étapes et d'avoir progressivement un financement en fonction de leur investissement et leur participation aux modules a conduit les jeunes à se motiver et vouloir avancer)

Au niveau des outils : le dispositif nous a conduit à mettre en place un certain nombre d'outils que nous allons réutilisés notamment le livret de suivi pour l'accompagnement de jeunes inscrits dans certains dispositifs, il peut également servir de base pour un livret de compétences. Les tableaux de bord seront réutilisés pour les prochains projets.

Au niveau de l'ancrage territorial, ce dispositif nous a permis d'asseoir notre savoir faire au niveau de l'accompagnement, de valoriser notre image au niveau de notre bureau, du conseil d'administration et des élus (présentation du projet lors de toutes les AG des structures missions locales a été plus difficile d'associer à ce projet le secrétaire général de la préfecture qui n'a pas répondu à nos diverses invitations, ainsi que les services de la DIRRECTE, qui semblent ils n'ont pas considéré l'action comme prioritaire.

IV Conclusion :

Un dispositif très intéressant qui s'intègre complètement dans l'accompagnement et qui facilite l'accès vers l'emploi. Au niveau du conseiller Mission Locale, il donne à l'accompagnement une dynamique motivante pour le jeune, l'entrée dans le dispositif reste pour le conseiller facile et rapide dans la mise en place.

Ce dispositif est aussi très complet car l'ensemble des modules a favorisé une prise de conscience certaine chez les jeunes en matière de prévention, de sécurité et de responsabilité.

Pour les jeunes inscrits à la Mission locale, le dispositif est une chance, une opportunité et pour ceux qui ont été retenus c'est enfin un pas vers la réussite. Le fait de se retrouver en groupe au niveau des modules a favorisé des contacts, brisé un certain isolement pour certains car des amitiés sont nées au sein des groupes. C'est aussi très favorable pour la structure car ces espaces collectifs font de la Mission Locale un lieu réellement mis à la disposition du jeune et pas seulement un lieu pour juste des rendez vous individuels avec son référent conseiller.

Un dispositif qui a demandé la mise en place d'une organisation méthodologique importante tant au niveau pédagogique, financier.

Aujourd'hui, l'arrêt d'un tel dispositif rend l'ensemble des conseillers très en difficulté pour accompagner les jeunes vers une autonomie et une mobilité plus importante.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

